

SOMMAIRE

BREVES

p.2 à 6

☆ **Année européenne 2011, Année de la promotion européenne du bénévolat**

☆ **Audiovisuel**

Création d'un Fonds de garantie au secteur cinématographique

☆ **Citoyenneté**

Adoption du règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne

☆ **Emploi et Affaires sociales**

Lancement de l'initiative phare « Une plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale »

☆ **Energie**

Proposition de renforcement de la coopération régionale

☆ **Environnement**

Publication sur le programme LIFE et les autorités locales

Le réseau Natura 2000 étendu à 27.000 km²

☆ **Fiscalité**

Lancement d'un débat sur l'avenir de la TVA

Lever les obstacles fiscaux transfrontaliers pour les citoyens de l'UE

☆ **Marché intérieur**

La Commission permet à certains États membres d'avancer sur le brevet unique

☆ **Société de l'information**

Un plan d'action pour l'administration en ligne afin de faciliter l'accès aux services publics dans toute l'UE

Vers l'interopérabilité pour les services publics européens

Agenda

p.7

Sites conseillés

p.7

Appels d'Offres

p.8 à 9

Offres de partenariat

p.10

Consultations

p.11

Bibliothèque

p.12 à 14

CONTACT

Antenne de la CTC
36 rue Breydel
B- 1040 Bruxelles
Email : ctc.bruxelles@skynet.be

A LA UNE

La Hongrie, nouvelle présidence tournante de l'UE



Depuis le 1^{er} janvier dernier, et ce jusqu'au 30 juin prochain, la présidence tournante de l'UE est confiée à la Hongrie, qui entend organiser son agenda autour du facteur humain et se focaliser sur 4 thèmes principaux.

Croissance et emploi pour sauvegarder le modèle social européen

L'ensemble de l'UE traverse une phase de restructuration économique et la présidence hongroise en poursuivra la consolidation. Elle est en effet convaincue que la clé du succès réside dans une stratégie de croissance orientée vers l'avenir et dans le renforcement de la coordination des politiques économiques. La stratégie Europe 2020 vise à protéger et à améliorer les conditions de vie des citoyens de l'Union et elle doit par conséquent se focaliser sur la création d'emplois et la compétitivité durable.

La présidence hongroise souhaite ainsi, d'une part, améliorer la situation des PME, moteurs de la création d'emplois, et d'autre part, attirer l'attention des États membres sur les effets que peuvent avoir la démographie et la politique familiale sur l'emploi et la croissance économique. Au sein de l'initiative de la lutte contre la pauvreté, la présidence entend accorder une attention particulière au combat contre la pauvreté des enfants et fera des efforts pour que des mesures substantielles, soient prises au niveau européen au sujet de l'intégration des Roms.

Une Europe plus forte

Les politiques internes de l'UE s'articulent autour de 3 éléments majeurs et déterminants pour l'avenir des générations futures : l'alimentation, l'énergie et l'eau. La présidence hongroise veillera au renforcement de ces politiques sectorielles. La révision de la PAC, la mise en place d'une politique énergétique et la définition d'un nouveau domaine européen dans la politique de l'eau, s'inscrivent dans cet objectif.

Une Union proche du citoyen

L'Union doit s'occuper des questions qui concernent directement la vie quotidienne de ses citoyens. La Hongrie cherchera ainsi à promouvoir la poursuite de la réalisation du programme de Stockholm, l'élargissement de l'espace Schengen à la Roumanie et à la Bulgarie, la protection des droits fondamentaux.

La présidence hongroise souhaite également attirer l'attention des États membres sur la diversité culturelle comme une valeur européenne à protéger. La diversité culturelle sera d'ailleurs le thème central des manifestations culturelles organisées à l'occasion de la présidence hongroise.

Élargissement et politique de voisinage

La présidence hongroise consacrera une attention particulière à la poursuite du processus d'élargissement et à la promotion des perspectives européennes des Balkans occidentaux. Elle mettra tout en œuvre pour permettre aux négociations d'adhésion avec la Croatie d'aboutir au premier semestre 2011 et pour renforcer la dimension orientale de la politique de voisinage.

Plus d'infos : <http://www.eu2011.hu/>

ANNEE EUROPEENNE

2011, Année de la promotion européenne du bénévolat

La Commission européenne vient de donner le coup d'envoi de l'année européenne du volontariat 2011, qui poursuit 4 objectifs : réduire les obstacles au volontariat dans l'UE, donner des moyens d'action aux associations de bénévoles et améliorer la qualité du volontariat, reconnaître et récompenser les activités de volontariat, et sensibiliser à la valeur et à l'importance du volontariat. Pour atteindre ces objectifs, la Commission encouragera l'échange de bonnes pratiques entre les autorités des États membres et les associations de bénévoles, et soutiendra les nouvelles initiatives visant à mettre en place des réseaux au niveau européen.



European Year of Volunteering 2011

Tout au long de 2011, des centaines d'activités et de projets seront mis en avant et soutenus, parmi lesquels :

- le « Tour » : des bénévoles feront pendant cette année le tour des États membres. À chaque étape, ils présenteront leurs activités et rencontreront des décideurs politiques et le grand public ;
- le Relais des journalistes : 27 journalistes bénévoles suivront les activités de 54 associations de bénévoles afin de produire une série d'articles et de clips vidéo et audio qui seront publiés et diffusés dans les médias.
- des conférences thématiques seront organisées afin de mettre en lumière des aspects essentiels du volontariat.

Plus d'infos : www.europa.eu/volunteering

AUDIOVISUEL



Création d'un Fonds de garantie au secteur cinématographique

La Commission européenne a récemment annoncé la création d'un Fonds de garantie de prêts, doté de 8 millions d'€, ayant pour objectif de faciliter l'accès des producteurs de films au crédit bancaire. La gestion de ce Fonds de garantie MEDIA sera assurée par la Commission et par 2 autres opérateurs : l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC) et la Sociedad de garantía recíproca para el sector audiovisual (Audiovisual SGR).

Le Fonds de garantie MEDIA pour la production est opérationnel jusqu'à la fin de l'année 2013. Une banque pourra ainsi recouvrer, en cas de défaillance, jusqu'à 55% du montant de son prêt auprès de l'IFCIC et jusqu'à 50% auprès d'Audiovisual SGR ; les capitaux provenant tant des fonds propres de ces 2 organismes, que du Fonds de garantie MEDIA pour la production.

Les producteurs de films pouvant prétendre à une aide du Fonds doivent être ressortissant d'un des 32 pays qui participent au programme MEDIA (les 27 États membres de l'UE, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse et la Croatie).

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/culture/media/index_fr.htm

CITOYENNETE

Adoption du règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne



Le règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne grâce à laquelle les citoyens pourront, pour la 1ère fois, proposer directement de nouvelles mesures législatives à l'UE, vient d'être adopté. Cette innovation du traité de Lisbonne permettra à tout groupe constitué d'au moins 1 million de citoyens issus d'au moins 1/4 des États membres de l'UE d'inviter la Commission européenne à formuler des propositions législatives dans des domaines relevant de ses attributions. Dans chaque État, le nombre minimal de signatures à recueillir sera calculé en multipliant par 750 le nombre de ses députés au Parlement européen. L'âge minimal des signataires sera celui requis pour voter aux élections européennes. Les initiatives proposées devront faire l'objet d'une inscription sur le registre en ligne mis à disposition par la Commission, l'enregistrement pouvant être refusé si l'initiative est manifestement contraire aux valeurs fondamentales de l'Union ou si elle sort clairement du cadre des compétences de la Commission. Le délai d'examen de la demande par la Commission sera de 3 mois.

Le règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne entrera en application 1 an après sa publication au Journal officiel, les 1ères initiatives pourront ainsi être examinées à partir de 2012.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/citizens_initiative/index_fr.htm

Lancement de l'initiative phare « Une plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale »

La Commission européenne a récemment lancé 1 des 7 initiatives phare de la stratégie Europe 2020 en publiant la communication « Une plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Ce texte propose des moyens afin d'aider les États membres à passer la vitesse supérieure dans la lutte contre l'exclusion, définir des objectifs ambitieux à leur propre niveau et rendre compte annuellement des progrès accomplis. La Commission soutiendra ces efforts, notamment par une mobilisation des financements européens et des politiques touchant, entre autres, à la protection sociale, à l'emploi et à l'éducation. Elle encouragera également les nouveaux partenariats et les nouveaux moyens de lutte contre la pauvreté à travers l'innovation sociale afin d'expérimenter de nouveaux concepts d'action.

La plateforme propose notamment les actions clés suivantes :

- Favoriser l'innovation en matière de politique sociale afin de développer des solutions intelligentes pour l'Europe d'après-crise, notamment dans la perspective d'une protection sociale plus efficace et efficiente ;
- Faire le meilleur usage de l'ensemble des fonds européens, notamment du Fonds social européen, afin de soutenir les objectifs d'inclusion sociale et proposer que la politique sociale soit établie comme une priorité pour les financements européens futurs. Un nouvel instrument de micro financement visera à aider les groupes vulnérables à accéder au crédit pour créer leurs propres entreprises ;
- Améliorer l'efficacité de la protection sociale et des services sociaux et leur adéquation aux besoins sociaux. Cette année, la Commission publiera un livre blanc sur la sécurité, l'adéquation et la viabilité des retraites. Des mesures liées à la qualité des services sociaux, aux inégalités en matière de santé et à l'exclusion face au logement sont également prévues, et 2012 sera l'Année européenne du vieillissement actif ;
- Associer un éventail de partenaires beaucoup plus large à la lutte contre l'exclusion. La Commission définira des lignes directrices volontaires sur la participation des parties prenantes à la définition, la conception et la mise en œuvre d'actions à mener aux niveaux national, régional et local pour la réduction de la pauvreté.

ENERGIE

Proposition de renforcement de la coopération régionale

La Commission européenne vient de publier une communication sur la manière de renforcer la coopération régionale transfrontalière dans le domaine de l'énergie (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui constitue un élément décisif pour la réalisation d'un marché européen unique et compétitif de l'énergie. Dans ce texte, la Commission propose de :

- accélérer la mise en œuvre des 2ème et 3ème paquets législatifs sur l'énergie ;
- assurer la compétitivité grâce à un couplage des marchés d'ici 2015, ce qui permettra d'abaisser le prix de l'énergie transfrontalière ;
- lancer des essais pilotes afin d'expérimenter de nouvelles idées qui pourraient ensuite être utilisées à l'échelle de l'UE, par exemple en matière de réseaux intelligents ;
- déterminer les priorités régionales pour les infrastructures et coordonner les investissements transfrontaliers afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement et d'aider à faire face à d'éventuelles crises du gaz ;
- promouvoir le développement de l'énergie renouvelable.

La Commission propose également que le nombre et la composition des régions géographiques pour le gaz soient adaptés en ajoutant l'Italie à la région Sud (qui comprend la France, le Portugal et l'Espagne) et en scindant l'actuelle région Sud/Sud-Est en 3 nouvelles régions :

- région Centre-Sud : Italie, Autriche, Slovaquie, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Grèce ;
- région Centre-Est : Allemagne, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Autriche ;
- nouvelle région du plan d'interconnexion des marchés énergétiques de la région de la mer Baltique : Suède, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Allemagne et Danemark.

Pour ce qui est de l'électricité, aucun changement n'est prévu au niveau des régions, mais une coopération ad hoc flexible devrait être possible en cas de besoin, par exemple pour l'initiative en faveur d'un réseau en mer des pays riverains des mers septentrionales.

La communication marque également le lancement d'une consultation des régulateurs, des gestionnaires de réseaux de transport et d'autres parties concernées, qui sont invités à exprimer leur avis sur ces idées d'ici le 15 février 2011 (voir rubrique « [Consultations](#) »).

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/energy/gas_electricity/regional/initiatives_en.htm.

ENVIRONNEMENT

Publication sur le programme LIFE et les autorités locales

La Commission européenne vient de présenter une nouvelle publication, qui porte sur « LIFE et les autorités locales : aider les régions et les municipalités à relever les défis environnementaux » (voir rubrique « *Bibliothèque* »), et qui met en avant les projets ayant remporté le plus de succès et les initiatives qui ont été à la base de la mise en œuvre d'innovations environnementales (secteurs du transport durable, gestion de l'eau et des déchets...). La publication présente également les défis que doivent relever les autorités locales et régionales et comment le programme LIFE+ peut les y aider.

Pour information, les autorités locales et régionales ont été des participants clés au programme LIFE+, en étant chefs de file de plus de 350 projets et en étant partenaires avec des ONG et le secteur privé dans une centaine d'autres projets.



Le réseau Natura 2000 étendu à 27.000 km²

Natura 2000, le réseau européen de zones naturelles protégées, vient d'être étendu de près de 27.000 km², dont plus de 17.500 km² de zones marines (voir rubrique « *Bibliothèque* »). Le réseau Natura 2000 couvre désormais près de 18% du territoire terrestre de l'UE et plus de 130.000 km² de ses mers et océans.

Pour la **Corse**, cette extension concerne 67 sites et, notamment les suivants :

- Agriates, ;
- Porto/Scandola/Revellata/Calvi/Calanches de Piana (zone terrestre et marine) ;
- Rivière et vallée du Fango
- Étang de Biguglia
- Plateau du Cap Corse
- Bouches de Bonifacio, Iles des Moines
- Cap rossu, Scandola, Pointe de la Reveletta, Canyon de Calvi
- Site à Botrychium simple et châtaigneraies du Bozzio
- Plateau du Coscione et massif de l'Incudine
- Golfe d'Ajaccio
- Rivière et vallée du Fango
- Massif montagneux du Cinto

Plus d'infos : http://circa.europa.eu/Public/irc/env/natura_2000/library?l=/candidate_importance/biogeographical&vm=detailed&sb=Title

FISCALITE

Lancement d'un débat sur l'avenir de la TVA

La Commission vient de publier un Livre vert qui marque le lancement d'une vaste consultation publique sur la manière d'améliorer et de renforcer le système de TVA de l'UE (voir rubrique « *Bibliothèque* » et « *Consultations* »).

La TVA a été introduite dans l'UE il y a plus de 40 ans et malgré les efforts pour moderniser et simplifier le système, le régime actuel ne répond plus aux besoins d'une économie de services moderne fondée sur la technologie. La complexité du système de TVA actuel engendre des coûts et des charges inutiles pour les contribuables et les administrations, de même que des obstacles au marché intérieur. De plus, en raison de certaines faiblesses intrinsèques, il se révèle vulnérable à la fraude et à l'évasion fiscale. Une révision en profondeur du système de TVA est donc nécessaire.

Ainsi, dans son Livre vert, la Commission examine s'il y a lieu de revoir les bases du système de TVA actuel et si les biens et services devraient être imposés dans l'État membre d'origine ou à l'endroit où ils sont vendus. Des questions spécifiques sont également examinées : savoir si les taux réduits de TVA sont toujours pertinents, si les règles en matière de déductibilité sont assez neutres, si et comment il est possible de rendre le système plus étanche à la fraude et comment simplifier les formalités liées aux opérations soumises à la TVA.

La consultation publique est ouverte jusqu'au 31 mai 2011. Sur la base des réponses reçues, la Commission présentera les priorités en vue d'un futur système de TVA dans une communication qu'elle publiera à la fin de l'année 2011.



Lever les obstacles fiscaux transfrontaliers pour les citoyens de l'UE

La Commission vient de publier une communication dans laquelle elle expose les problèmes de fiscalité les plus graves auxquels les citoyens de l'UE sont confrontés dans les situations transfrontalières (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») et annonce ses projets pour y remédier :

- la présentation d'une communication sur la double imposition en 2011, qui sera suivie, en 2012, de propositions législatives destinées à remédier à la situation ;
- la présentation, à la mi-2011, de propositions destinées à résoudre les problèmes liés aux droits de succession transfrontaliers ;
- des mesures destinées à remédier aux problèmes de double imposition survenant lorsqu'un véhicule est immatriculé dans un État membre avant d'être transféré et ré-immatriculé dans un autre État membre ;
- l'extension du système de « guichet unique » pour le commerce électronique ;
- la présentation, en 2012, de propositions destinées à résoudre les problèmes liés à l'imposition des paiements transfrontaliers de dividendes.

En outre, la Commission souhaite promouvoir un vaste dialogue entre les autorités nationales et les parties prenantes afin de déterminer quelles sont les autres mesures envisageables pour simplifier les règles fiscales, au bénéfice des citoyens et du marché intérieur. Il pourrait s'agir, par exemple, d'établir, à l'échelle de l'Union, des formulaires types pour les déclarations et créances fiscales, de créer des points de contact uniques où les travailleurs et les investisseurs pourraient obtenir des informations fiscales claires et fiables et de mettre en place, au niveau national, des régimes fiscaux spéciaux destinés à prendre en compte les besoins des travailleurs mobiles et frontaliers.

La Commission rendra compte, dans le cadre du rapport 2013 sur la citoyenneté de l'Union, des progrès accomplis dans la résolution des problèmes fiscaux transfrontaliers.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/taxation_customs/index_fr.htm.

MARCHE INTERIEUR

La Commission permet à certains États membres d'avancer sur le brevet unique

La Commission européenne vient de présenter une proposition ouvrant la voie à une « coopération renforcée » (mécanisme permettant à certains États membres d'avancer immédiatement et laissant aux autres la possibilité de rejoindre les premiers ultérieurement) en vue de créer un brevet unique dans l'UE. Ce système de protection unifié permettrait aux États membres qui le souhaitent de créer un brevet disponible moyennant 1 seule demande et valable dans tous les pays participants.

Le système européen de brevet est actuellement très coûteux et complexe, notamment en raison des exigences de traduction. L'Office européen des brevets (OEB), organe de l'Organisation européenne des brevets qui regroupe 38 pays (les 27 États membres plus 11 autres pays européens, est responsable de l'octroi des brevets. Pour que le brevet octroyé soit valable dans un État membre, l'inventeur doit encore en demander la validation au niveau national dans chaque pays où il souhaite bénéficier de la protection du brevet. Cette procédure implique des coûts de traduction et des frais administratifs considérables. Cette situation a un effet dissuasif sur la recherche, le développement et l'innovation et mine la compétitivité européenne. Les propositions de la Commission en faveur d'un brevet européen unique font l'objet de discussions depuis plus d'une décennie, le régime linguistique ayant donné lieu à des blocages.

La proposition de la Commission d'ouvrir une « coopération renforcée » fait suite à une demande de 12 États membres (Danemark, Estonie, Finlande, [France](#), Allemagne, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Suède et Royaume-Uni). Suite aux négociations menées par la présidence belge de l'UE, la proposition s'inspirera du régime linguistique actuel de l'OEB à un coût concurrentiel : les brevets uniques seraient examinés et octroyés dans l'une des langues officielles actuelles de l'OEB (français, anglais ou allemand). Les inventions seraient protégées dans tous les États membres prenant part à la coopération renforcée. Les auteurs de l'UE dont la langue n'est pas une des 3 précitées auraient la possibilité d'introduire leurs demandes dans l'une des autres langues officielles de l'UE. Les frais de traduction dans l'une des 3 langues mentionnées pourront être remboursés.

La proposition doit être approuvée à la majorité qualifiée par le Conseil de ministres de l'UE, après accord du Parlement européen.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/internal_market/indprop/patent/index_fr.htm

Un plan d'action pour l'administration en ligne afin de faciliter l'accès aux services publics dans toute l'UE

La Commission européenne vient de présenter un programme de coopération avec les administrations nationales destiné à développer et améliorer leur offre de services sur Internet. Ce nouveau plan d'action pour l'administration en ligne prévoit 40 mesures à mettre en œuvre dans les 5 ans à venir afin que les particuliers et les entreprises puissent effectuer des démarches en ligne.

La promotion de l'administration en ligne est l'un des éléments clés de la [Stratégie numérique pour l'Europe](#), qui poursuit notamment les objectifs suivants : développer le recours aux services administratifs en ligne de sorte que 50% des citoyens et 80% des entreprises de l'UE les utilisent d'ici à 2015 et faire en sorte qu'un certain nombre de services publics essentiels soient accessibles en ligne afin de permettre aux entrepreneurs de créer et de gérer une entreprise n'importe où dans l'UE, quel que soit leur pays d'origine, et aux particuliers d'étudier, travailler, résider et prendre leur retraite plus facilement dans n'importe quel pays de l'Union.

Concrètement, le plan d'action prévoit notamment les mesures suivantes :

- faire en sorte que certaines informations fournies à l'administration puissent être enregistrées une fois pour toutes et de manière sûre afin qu'il ne soit pas nécessaire de donner plusieurs fois les mêmes informations à différentes administrations) ;
- généraliser à toute l'UE l'utilisation de cartes d'identité nationales électroniques afin de faciliter certaines formalités à caractère transnational, comme la création d'une entreprise à l'étranger, les déménagements ou les expatriations professionnelles, le transfert dans un autre pays des droits à la retraite ou l'inscription dans un établissement scolaire ou universitaire étranger ;
- permettre aux citoyens et aux entreprises de suivre en temps réel le traitement de leur dossier par l'administration, en renforçant la transparence et l'ouverture ;
- personnaliser les services afin de mieux répondre aux besoins concrets des utilisateurs, par exemple en assurant la transmission sûre et rapide de documents et d'informations sous forme numérique ;
- permettre la réutilisation de données par des tiers, afin de faciliter la mise au point d'applications et de services publics nouveaux (cartes destinées aux systèmes de navigation, applications d'information sur les voyages, par exemple).

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/information_society/activities/egovernment/action_plan_2011_2015/index_en.htm

Vers l'interopérabilité pour les services publics européens

La Commission européenne a récemment adopté une initiative destinée à encourager toutes les administrations publiques à développer autant que possible le potentiel social et économique des TIC (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). La communication vise à élaborer une vision commune pour les administrations publiques des États membres afin d'aider les particuliers et les entreprises à profiter pleinement du marché unique européen. En effet, il est essentiel que les administrations fournissent des services transfrontières d'administration en ligne efficaces et performants, comme le souligne le plan d'action pour l'administration en ligne que la Commission vient d'adopter (voir article précédent). L'existence d'une interopérabilité efficace est une préoccupation centrale de la stratégie numérique, l'une des initiatives phares de la stratégie Europe 2020. Afin d'éliminer les « obstacles électroniques », les administrations publiques doivent pouvoir échanger les informations nécessaires et coopérer pour fournir des services publics au-delà des frontières nationales, ce qui suppose d'assurer l'interopérabilité entre les administrations publiques.

La communication de la Commission présente la stratégie d'interopérabilité européenne (EIS, European Interoperability Strategy) et le cadre d'interopérabilité européen (EIF, European Interoperability Strategy) pour les services publics européens, 2 éléments clés qui encouragent l'interopérabilité entre les administrations publiques. La stratégie d'interopérabilité européenne aidera à cibler les efforts de l'UE par une organisation appropriée des processus de gouvernance, par des politiques et des initiatives communes visant à créer un environnement propice à l'échange sécurisé d'informations entre administrations publiques. Le cadre d'interopérabilité européen ouvre la voie à une approche commune pour les administrations publiques de l'UE en adoptant les principes fondamentaux d'une collaboration véritable entre les administrations publiques, tout en modernisant et en rationalisant leurs systèmes afin d'augmenter au meilleur coût leur capacité de fournir des services publics de grande qualité.

La Commission européenne invite les États membres à poursuivre leur collaboration afin de coordonner leurs efforts en vue d'assurer l'interopérabilité des services publics et afin que la dimension européenne soit prise en compte à un stade précoce de la mise en place de services publics susceptibles de faire partie de services publics européens à l'avenir.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/isa/strategy/index_en.htm

AGENDA EUROPEEN

 **24 janvier** : Conseil Agriculture (Bruxelles)

25 janvier : **Conférence sur le futur du programme pour l'innovation et la compétitivité** organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Information et inscription : http://ec.europa.eu/cip/cip_conference/index_en.htm

25-27 janvier : **12^{ème} édition des Assises de l'Energie, du climat et de l'air sur le thème « Urbanisme et mobilité »** organisées par l'ADEME, Grenoble
Information et inscription : <http://www.12emes.assises-energie.net/>

26 janvier : **Forum sur l'action des autorités régionales et locales durant l'année européenne 2011 du volontariat** organisé par le Comité des Régions (Bruxelles)
Information et inscription : <http://www.cor.europa.eu/pages/EventTemplate.aspx?view=detail&id=e29ecab1-fb69-47db-aafa-f5a02a2dcb83>


 **26-28 janvier** : Session plénière du Comité des Régions (Bruxelles)

31 janvier – 1^{er} février : **5^{ème} Forum sur la cohésion « Investir dans le futur de l'Europe : une stratégie de développement régional pour 2020 »** organisé par la Commission européenne, Bruxelles
Information : http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/agenda/index_fr.cfm

2-3 février : **Forum « Innover ensemble pour construire l'avenir »** organisé par le réseau des pôles de compétitivité « Bâtiment Durable », Angers
Information et inscription : <http://www.forumbatimentdurable.com/>

 **4 février** : Conseil européen (Bruxelles)

7 février : **Séminaire sur les relations UE-Inde** organisé par le centre d'études sur la gouvernance globale de Louvain, Louvain (Belgique)
Information et inscription : http://www.ggs.kuleuven.be/nieuw/events/2011/02_2011/workshop_eu_india_07feb2011.pdf

 **14-17 février** : Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)

28 février : **Journée d'information nationale du programme LIFE+** organisée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), Paris
Information et inscription : <http://www.surveymonkey.com/s/2011RegistrationformFrance>

 = Événements institutionnels

SITES CONSEILLES

OpenAIRE, un site d'accès aux résultats de la recherche scientifique de l'UE



La Commission européenne vient de lancer le site « OpenAIRE » (Open Access Infrastructure for Research in Europe) grâce auquel les chercheurs, les entreprises et les citoyens de l'UE ont accès aux rapports de la recherche financée par l'UE. OpenAIRE offre un réseau de bases documentaires publiques donnant libre accès en ligne aux connaissances produites par des scientifiques bénéficiant d'un soutien financier de l'UE au titre du 7^{ème} PCRD et du Conseil européen de la recherche.

Pour accéder au site : <http://www.openaire.eu/>

Un site web pour identifier les voitures les plus vertes et les plus économes en énergie



La Commission européenne vient de lancer le site Internet « Clean Vehicle Portal », qui permet aux autorités publiques et au grand public de choisir la voiture la plus propre et la plus économe en énergie. La directive européenne sur la promotion des véhicules propres et économes en énergie prévoyant que désormais tous les achats de véhicules destinés aux transports publics devront tenir compte de la consommation d'énergie et des émissions polluantes et de CO₂, ce site fournit des informations sur la législation européenne et les législations nationales de l'UE concernant les véhicules propres et économes en énergie, permet d'accéder à la plus grande base de données européenne sur les données techniques des véhicules et facilite les marchés publics conjoints.

Pour accéder au site : <http://www.cleanvehicle.eu>

DERNIERS APPELS D'OFFRES

CITOYENNETE

- ☆ Appel à propositions 2010 — Programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013) — Mise en œuvre des actions du programme : des citoyens actifs pour l'Europe, une société civile active en Europe et une mémoire européenne active

Echéances :

Action 1 Mesure 1.1 Rencontres de citoyens liées au jumelage de villes : 1^{er} février, 1^{er} juin, 1^{er} septembre 2011

Action 1 Mesure 1.2 Réseaux thématiques de villes jumelées : 1^{er} février, 1^{er} septembre 2011

Action 1 Mesure 2.1 Projets citoyens : 1^{er} juin 2011

Action 1 Mesure 2.2 Mesures de soutien : 1^{er} juin 2011

Action 2 Mesures 1 et 2 Soutien structurel aux organisations de recherche sur les politiques européennes (laboratoires de réflexion) et aux organisations de la société civile au niveau de l'UE : 15 octobre 2011

Action 2 Mesure 3 Financement de projets mis en œuvre par des organisations de la société civile : 1^{er} février 2011

Action 4 Une mémoire européenne active : 1^{er} juin 2011

JOUE C n°340 du 15 décembre 2010, page 21

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:340:0021:0026:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ Appel à propositions — EACEA/41/10 pour la mise en œuvre d'Erasmus Mundus 2009-2013 en 2011

Echéance : 29 avril 2011

JOUE C n°341 du 16 décembre 2010, page 40

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:341:0040:0045:FR:PDF>

- ☆ Appel à propositions — EACEA/35/10 — Programme de mobilité universitaire Intra-ACP — Afrique (Mwalimu Nyerere), Caraïbes & Pacifique

Echéance : 6 mai 2011

JOUE C n°358 du 31 décembre 2010, page 27

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:358:0027:0029:FR:PDF>

- ☆ Appel à propositions — EACEA/36/10 — Coopération entre l'Union européenne et les États-Unis dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle — Atlantis : Actions pour la création de liens transatlantiques et de réseaux universitaires dans le domaine de la formation et des études intégrées — Appel à propositions 2011

Echéance : 7 avril 2011

JOUE C n°2 du 5 janvier 2011, page 2

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:002:0002:0004:FR:PDF>

ENERGIE

- ☆ Appel à propositions dans le cadre du programme de travail annuel en vue de l'octroi de subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de l'énergie (RTE-E) pour l'année 2011

Echéance : 28 février 2011

JOUE C n°352 du 23 décembre 2010, page 13

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:352:0013:0013:FR:PDF>

INNOVATION

- ☆ Appel de candidatures au titre du programme de travail du programme commun Eurostars Eurostars-2011- CO6

Echéance : 24 mars 2011

JOUE C n°352 du 23 décembre 2010, page 14

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:352:0014:0014:FR:PDF>

JEUNESSE

- ☆ Appel à propositions EAC/57/10 — Programme «Jeunesse en action» 2007-2013

Echéances :

- Pour les projets soumis aux agences nationales :

Projets débutant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre : 1^{er} février 2011

Projets débutant entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre : 1^{er} avril 2011

Projets débutant entre le 1^{er} septembre et le 31 janvier : 1^{er} juin 2011

Projets débutant entre le 1^{er} décembre et le 30 avril : 1^{er} septembre 2011

Projets débutant entre le 1^{er} février et le 31 juillet : 1^{er} novembre

- Pour les projets soumis à l'agence exécutive :
Projets débutant entre le 1^{er} août et le 31 décembre : 1^{er} février 2011
Projets débutant entre le 1^{er} décembre et le 30 avril : 1^{er} juin 2011
Projets débutant entre le 1^{er} mars et le 31 juillet : 1^{er} septembre
JOUE C n°33 du 10 décembre 2010, page 12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:333:0012:0016:FR:PDF>

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ Appel à propositions au titre du programme de travail Personnes du septième programme-cadre de la CE pour des actions de recherche, de développement technologique et de démonstration
FP7-PEOPLE-2011-EURAXESS-II
Echéance : 30 mars 2011
JOUE C n°340 du 15 décembre 2010, page 20
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:340:0020:0020:FR:PDF>

APPELS D'OFFRES EN COURS

AUDIOVISUEL

- ☆ EACEA/31/10 (30 avril 2011)
- ☆ EACEA/20/10 (28 février 2011, 20 juin 2011)
- ☆ EACEA/29/10 (1er avril 2011 et 1er juillet 2011)
- ☆ EACEA/25/10 (11 avril 2011)
- ☆ EACEA/26/10 (11 avril 2011)
- ☆ EACEA/27/10 — MEDIA 2007 (6 juin 2011)

CULTURE

- ☆ Programme Culture (2007-2013)
Volet 1.2.2 : Projets de traduction littéraire (3 février 2011)
Volet 1.3.5 : Actions spéciales de coopération avec des pays tiers (3 mai 2011)

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ EACEA/32/10 (15 février 2011)
- ☆ EAC/49/10
Comenius, Grundtvig—formation continue (29 avril 2011, 16 septembre 2011)
Comenius—assistanats (31 janvier 2011)
Leonardo da Vinci—mobilité, Erasmus - CIEL (4 février 2011)
Programme Jean Monnet (15 février 2011)
Comenius, Leonardo da Vinci, Grundtvig-partenariats, Comenius-partenariats, Comenius Regio, Grundtvig-ateliers) (21 février 2011)
Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig—projets multilatéraux, réseaux et mesures d'accompagnement (28 février 2011)
Leonardo da Vinci—projets multilatéraux de transfert d'innovation (28 février 2011)
Erasmus-programmes intensifs, mobilité étudiante à des fins d'études et de stages et mobilité du personnel (11 mars 2011)
Grundtvig-assistanats, projets de volontariat des seniors (31 mars 2011)
Programme transversal-activité clé 1 — Visites d'étude (31 mars 2011, 14 octobre 2011)
Programme transversal-toutes les autres activités (31 mars 2011)
- ☆ EACEA/37/10 (31 mars 2011)

POLITIQUE DE COHESION

- ☆ Programme ORATE 2013 (21 mars 2011)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ FP7-KBBE-2011-5 (25 janvier 2011)
- ☆ FP7-2011-ICT-C (12 mars 2013)
- ☆ FP7-NMP-2011-CSA-5 (1^{er} février 2011)
- ☆ FP7-NMP-2011-EU-RUSSIA (31 mars 2011)
- ☆ FP7-ENERGY-2011-2 (7 avril 2011)
- ☆ FP7-SSH-2011-1 (2 février 2011)
- ☆ FP7-SSH-2011-2 (2 février 2011)
- ☆ FP7-SSH-2011-3 (2 février 2011)
- ☆ FP7-ERANET-2011-RTD (22 février 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-ITN (26 janvier 2011)
- ☆ FP7-INCO-2011-6 (15 mars 2011)
- ☆ FP7-INCO-2011-7 (15 mars 2011)
- ☆ FP7-INCO-2011-8 (15 mars 2011)
- ☆ FP7-Fission-2011 (7 avril 2011)
- ☆ FP7-SST-CIVITAS-2011-MOVE (12 avril 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-COFUND (17 février 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-IRSES (17 mars 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-CIG (8 mars 2011)
- ☆ ERC-2011-AdG (9 février 2011, 10 mars 2011, 6 avril 2011)

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)

OFFRES DE PARTENARIAT

AGRICULTURE

La chambre d'agriculture du Haut-Rhin et ACTeOn cherchent des partenaires afin de mener une étude sur les « Community Supported Agriculture » (modalités de vente de produits agricoles en circuits courts) en France, Allemagne, Belgique et Suisse

CULTURE

La ville de Maastricht (Pays-Bas) cherche des partenaires dans le cadre du programme INTERREG IVC pour un projet ayant pour objectif d'identifier les outils améliorant l'efficacité des politiques et instruments régionaux portant sur le maintien de l'héritage culturel et la revitalisation des paysages (agro) culturels.

EDUCATION ET FORMATION

Une école secondaire de la municipalité de Ceuti (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet ayant pour objectifs de renforcer la contribution de la formation tout au long de la vie à la cohésion sociale, à une citoyenneté active, au dialogue interculturel ; de promouvoir la créativité, la compétitivité, l'employabilité et l'esprit d'entreprise ; de promouvoir l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique ; et de soutenir le développement de services, pédagogies et pratiques basées sur les TIC.

Une école primaire de la municipalité de Molina de Segura (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet ayant pour objectifs de faire connaître aux jeunes les espaces naturels européens, de développer leur sens de la conservation de l'environnement naturel et d'impliquer la communauté éducative dans la valorisation de ce dernier.

L'école pour adultes de la municipalité de Cartagena (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Grundtvig pour un projet ayant pour objectif de promouvoir la formation des adultes (adultes peu qualifiés, socialement désavantagés, marginalisés, migrants).

Une agence autonome pour les programmes éducatifs européens de la municipalité de Cartagena (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet, intitulé « Le tour d'Europe en 730 jours avec Jules Verne », ayant pour objectif de promouvoir la connaissance des différents Etats européens (environnement, culture, langues, traditions).

L'ONG Columbares (Région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Grundtvig pour un projet ayant pour objectifs la promotion de l'éducation des adultes par l'échange de bonnes pratiques sur l'utilisation des plantes sauvages / cultivées / médicinales, la promotion de nouvelles technologies afin de renforcer l'implication directe des seniors et des jeunes et de contribuer à la collecte d'un savoir traditionnel lié à la biodiversité et la conservation des paysages. Date limite : 31 janvier 2011.

La maison familiale rurale de Morre (Franche-Comté) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet portant sur l'impact de l'environnement et de la nutrition sur la santé en Europe et ciblant les jeunes de 15 à 18 ans.

Une école de Ténérife (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet ayant pour objectif l'analyse des différents types d'énergies et leurs applications. Date limite : 16 février 2011.

ENTREPRISES

Le centre de développement régional hellénique cherche des partenaires dans le cadre du programme INTERREG IVC pour un projet portant sur le soutien de l'entreprenariat des femmes. Date limite : 28 février 2011.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La municipalité de Terni (Région Ombrie, Italie) cherche des partenaires dans le cadre du programme Interreg IVC pour un projet portant sur l'économie verte.

La région Flandres (Belgique) cherche des partenaires dans le cadre des actions Marie Curie pour un projet portant sur la formation des chercheurs dans le domaine de la santé des enfants.

SOCIETE DE L'INFORMATION

Une structure de la région Bourgogne Franche-Comté cherche des partenaires dans le cadre du programme INTERREG IVC pour un projet portant sur la constitution de réseaux d'Internet à haut débit dans les zones rurales à un prix efficace. Date limite : 11 février 2011.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

AGRICULTURE

Analyse d'impact des propositions relatives à « La politique agricole commune à l'horizon 2020 »
Consultation ouverte jusqu'au 25 janvier 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

ENERGIE

La communication sur le rôle futur des initiatives régionales
Consultation ouverte jusqu'au 15 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

La dimension externe de la politique énergétique de l'UE
Consultation ouverte jusqu'au 21 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

ENVIRONNEMENT

Futur co-financement de Natura 2000
Consultation ouverte jusqu'au 17 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Un futur instrument financier européen pour l'environnement (LIFE)
Consultation ouverte jusqu'au 15 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

La mise aux enchères de quotas d'émission de l'UE de la troisième période d'échange avant 2013
Consultation ouverte jusqu'au 21 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

L'opportunité de fixer des objectifs en matière de recyclage des déchets organiques
Consultation ouverte jusqu'au 31 janvier 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

FISCALITE

Livre vert sur l'avenir de la TVA
Consultation ouverte jusqu'au 31 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

INNOVATION

Un possible programme succédant au programme cadre pour l'innovation et la compétitivité
Consultation ouverte jusqu'au 4 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Un partenariat européen d'innovation pilote pour un vieillissement actif et en bonne santé
Consultation ouverte jusqu'au 28 janvier 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

MARCHE INTERIEUR

Livre vert sur le développement des marchés publics électroniques dans l'UE
Consultation ouverte jusqu'au 31 janvier 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Votre opinion sur l'Acte pour le marché unique
Consultation ouverte jusqu'au 28 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

La directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles
Consultation ouverte jusqu'au 15 mars 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Le rapport de la Commission relatif au respect des droits de propriété intellectuelle
Consultation ouverte jusqu'au 31 mars 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

POLITIQUE DE COHESION

Les conclusions du 5^{ème} rapport sur la cohésion économique et sociale
Consultation ouverte jusqu'au 31 janvier 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

SOCIETE DE L'INFORMATION

Un numéro de téléphone européen unique pour les entreprises de l'UE
Consultation ouverte jusqu'au 28 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique Destinataire : Antenne C.T.C.

Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – E-mail : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

AFFAIRES MARITIMES

- Communication de la Commission « Planification de l'espace maritime dans l'UE – bilan et perspectives d'évolution »
COM(2010) 771 final
http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/pdf/com_2010_771_fr.pdf

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

- Communication de la Commission reconnaissant officiellement le caractère désormais obsolète de certains actes du droit communautaire en matière d'agriculture
JOUE C n° 14 du 18 janvier 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:014:0001:0002:FR:PDF>
- Rapport spécial n° 10/2010 de la Cour des Comptes sur «Les mesures spécifiques en faveur de l'agriculture des régions ultrapériphériques et des îles mineures de la mer Égée»
JOUE C n° 5 du 8 janvier 2011, page 9
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:005:0009:0009:FR:PDF>
- Proposition de règlement modifiant le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques
COM(2010) 759 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0759:FIN:FR:PDF>

AUDIOVISUEL

- Rapport d'évaluation intermédiaire du programme MEDIA 2007
COM(2010) 777 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0777:FIN:FR:PDF>

CONCURRENCE

- Communication de la Commission — Cadre temporaire de l'Union pour les aides d'État destinées à favoriser l'accès au financement dans le contexte de la crise économique et financière actuelle
JOUE C n° 6 du 11 janvier 2011, page 5
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:006:0005:0015:FR:PDF>
- Rapport de la Commission « Tableau de bord des aides d'État Rapport sur les aides d'État accordées par les États membres de l'UE – Mise à jour de l'automne 2010 »
COM(2010) 701 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0701:FIN:FR:PDF>
- Aides d'État - France - Aide d'État C 34/10 - Taxe affectée au financement de la mission de service public d'amélioration de l'espèce équine et de promotion de l'élevage, de formation dans le secteur des courses et de l'élevage chevalin ainsi que de développement rural — Invitation à présenter des observations
JOUE C n° 10 du 14 janvier 2011, page 4
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:010:0004:0014:FR:PDF>

CULTURE

- Conclusions du Conseil sur le patrimoine cinématographique européen, en ce compris les défis de l'ère numérique
JOUE C n°324 du 1^{er} décembre 2010, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:324:0001:0004:FR:PDF>
- Rapport intermédiaire d'évaluation de la mise en œuvre du programme Culture
COM(2010) 810 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0810:FIN:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les priorités de la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels pour la période 2011-2020
JOUE C n°324 du 1^{er} décembre 2010, page 5
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:324:0005:0015:FR:PDF>

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Communication de la Commission « Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale : un cadre européen pour la cohésion sociale et territoriale »
COM(2010) 758 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0758:FIN:FR:PDF>
- Rapport d'activité EURES pour 2006 – 2008 « Vers un marché de l'emploi unique européen : la contribution d'EURES »
COM(2010) 731 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0731:FIN:FR:PDF>

ENERGIE

- Communication de la Commission « Rôle futur des initiatives régionales »
COM(2010) 721 final
http://ec.europa.eu/energy/gas_electricity/regional/doc/com_2010_0721_en.pdf

ENVIRONNEMENT

- Publication « LIFE et les autorités locales : aider les régions et les municipalités à relever les défis environnementaux » (en anglais)
http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/local_authorities.pdf
- Proposition de décision relative à la directive 92/43/EEC de l'adoption d'une 4^{ème} mise à jour de la liste des sites d'importance communautaire pour les régions bio-géographiques méditerranéennes (en anglais)
http://circa.europa.eu/Public/irc/env/natura_2000/library?!=/candidate_importance/biogeographical/mediterranean/2010-rev_cisdoc_1/ EN 1.0 &a=d
- Rapport de la Commission sur les changements indirects d'affectation des sols liés aux biocarburants et aux bioliquides
COM(2010) 811 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0811:FIN:FR:PDF>
- Communication de la Commission « Vers une surveillance renforcée du marché relatif au système européen d'échange de quotas d'émission »
COM(2010) 796 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0796:FIN:FR:PDF>

FISCALITE

- Livre vert « Vers un système de TVA plus simple, plus robuste et plus efficace »
COM(2010) 695 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0695:FIN:FR:PDF>

- Communication de la Commission « Lever les obstacles fiscaux transfrontaliers pour les citoyens de l'Union européenne »
COM(2010) 769 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0769:FIN:FR:PDF>

INSTITUTIONS EUROPEENNES

- Résolution du Comité des régions sur les Priorités du Comité des régions pour 2010 sur la base du Programme législatif et de travail de la Commission européenne
JOUE C n°350 du 22 décembre 2010, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:350:0001:0007:FR:PDF>

POLITIQUE DE COHESION

- Avis du Comité des régions sur «La contribution de la politique de cohésion à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020»
JOUE C n° 312 du 18 janvier 2011, page 10
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0010:0016:FR:PDF>
- Avis du Comité des régions sur le thème «Mesurer le progrès – Au-delà du PIB»
JOUE C n° 312 du 18 janvier 2011, page 17
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0017:0022:FR:PDF>

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

- Règlement (UE) no 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
JOUE L n° 12 du 15 janvier 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:012:0001:0089:FR:PDF>

SOCIETE DE L'INFORMATION

- Communication de la Commission « Vers l'interopérabilité pour les services publics européens »
COM(2010) 744 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0744:FIN:FR:PDF>

STATISTIQUES

- Règlement (UE) no 31/2011 de la Commission du 17 janvier 2011 modifiant les annexes du règlement (CE) no 1059/2003 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS)
JOUE L n° 13 du 18 janvier 2011, page 3
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:013:0003:0054:FR:PDF>